

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

VETO-ANTI-DIAR

2. Composition qualitative et quantitative

Un g contient :

Substance(s) active(s) :

Sulfaguanidine	208,30 mg
Salicylate d'hydroxyde d'aluminium	416,70 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Poudre orale.

4. Informations cliniques

4.1. Espèces cibles

Bovins, équins.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les veaux et poulains :

- Traitement des infections gastro-intestinales à germes sensibles à la sulfaguanidine.

4.3. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux principes actifs ou aux ingrédients.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Il est recommandé de mettre l'animal à la diète le premier jour du traitement.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux sulfamides doivent éviter le contact avec le médicament vétérinaire.

En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer abondamment à l'eau.

Consulter un médecin en cas d'érythème cutané.

Consulter un médecin immédiatement en cas d'oedème de la face, des lèvres ou des yeux, ou si des difficultés respiratoires se manifestent.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Une irritation de la peau et des muqueuses.

Des troubles gastro-intestinaux, une anorexie, des faiblesses musculaires, une réduction de la production de lait, une incoordination ont été observés au-delà de 5 administrations aux doses thérapeutiques.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Sans objet.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Les antiacides inhibent la résorption dans le tractus gastro-intestinal.

Les phénothiazines peuvent augmenter la toxicité des sulfonamides.

Chez les chevaux, la flunixin peut entraîner une diminution de la $\frac{1}{2}$ vie des sulfonamides.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie d'administration : orale.

Veaux, poulains :

50 mg de sulfaguanidine et 100 mg de salicylate d'hydroxyde d'aluminium par kg de poids vif toutes les 12 heures, soit 1 sachet matin et soir par animal pendant 3 à 4 jours.

Administrer le produit selon l'un des procédés suivants :

- à la bouteille ou à la sonde oesophagienne après avoir mis la poudre en suspension dans de l'eau.
- en mélange à une faible quantité d'aliments appétents.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

4.11. Temps d'attente

Viande et abats : 7 jours.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : anti-infectieux intestinaux, sulfamide en association.

Code ATC-vet : QA07AB20

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

La sulfaguanidine est un agent anti-infectieux appartenant à la famille des sulfamides. Elle bloque la synthèse de l'acide folique par les microorganismes arrêtant ainsi les processus vitaux engendrant un effet bactériostatique.

L'aluminium agit en tant que pansement antiseptique.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

La sulfaguanidine fait partie des sulfamides peu ou pas absorbés par l'intestin suite à une administration par voie orale. Elle permet ainsi de maintenir une concentration élevée dans le tractus digestif alors que les taux sanguins et plasmatiques restent faibles. L'élimination est majoritairement fécale.

Administré par voie orale, l'aluminium n'est pratiquement pas absorbé du fait de son insolubilité.

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Stéarate de magnésium
Silice colloïdale anhydre
Glucose monohydraté

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 5 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.
A conserver à l'abri de l'humidité.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Sachet polyéthylène basse densité papier.

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

VETOQUINOL
MAGNY VERNIS
70200 LURE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/0237742 9/1992

Sachet de 12 g
Boîte de 8 sachets de 12 g

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

19/06/1992 - 01/06/2012

10. Date de mise à jour du texte

01/06/2012